

N° 2022/047

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département : **ARDÈCHE** - Arrondissement : **PRIVAS** – Commune : **COUX**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 19

Séance du lundi 19 décembre 2022

Par suite d'une convocation en date du 13 décembre 2022, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 19 décembre 2022 à 19h30 sous la présidence de **M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.**

Etaient présents :

M. ALLIER Jérôme	Mme CHIVELAS Brigitte
M. AUBERT Michel	Mme CLOEZ Sonia
M. CROS Samuel	Mme CROS Christelle
M. HERNANDEZ Guy	Mme GAGNARD Céline
M. LECOMTE Marc	Mme GIGON Christine
M. LEFEBVRE Jacques	Mme LEVEQUE Marie-José
M. THÉRY Jacques	Mme VALLIER France
M. VOLLE Stéphane	

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration

M. **DEDIDIER** Sylvain a donné procuration à M. **LEFEBVRE** Jacques
M. **FLECHON** Vincent a donné procuration à M. **THÉRY** Jacques
Mme **NURY** Cassandra a donné procuration à Mme **GIGON** Christine

e président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame GIGON Christine a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 02-19/12/2022

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 OCTOBRE 2022

Monsieur le Maire propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 17 voix pour, 2 absentions (Monsieur Jacques LEFEBVRE et Monsieur Sylvain DEDIDIER) et 0 voix contre :

- **Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 24 octobre 2022.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Jean-Pierre JEANNE,
Maire.

Christine GIGON,
Secrétaire de séance

 



Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le



ID : 007-210700720-20221219-2022_047-DE